

Attestation de Cours

Monsieur **Jean GRAF**

A suivi le
Cours pour experts devant les tribunaux
5, 12 et 26 septembre 2016

Cette attestation est délivrée par la
Fédération vaudoise des entrepreneurs

Contenu du cours

- Règles générales de droit et de procédure
- Fonction et déroulement de l'expertise judiciaire
- L'exécution de l'expertise et ses conséquences
- Responsabilité de l'expert

Intervenants

- M. Pierre Muller
Juge au Tribunal cantonal vaudois
- M^e Denis Bettems
Docteur en Droit, avocat à Lausanne

Tolochenaz, le 26 septembre 2016

Directeur général
Georges Zünd

Chef du
Service juridique
David Equey

